MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# Arrêté du 31 juillet 2015 portant dissolution de la brigade territoriale de Lens et modification corrélative de la circonscription de celle de Béthune (Pas-de-Calais)

NOR: INTJ1517560A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense:

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2,

Arrête:

#### Article 1er

La brigade territoriale de Lens (Pas-de-Calais) est dissoute à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Béthune (Pas-de-Calais) est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

#### Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Béthune exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 (1º) du code de procédure pénale.

#### Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation : Le général de corps d'armée, directeur des opérations et de l'emploi, M. PATTIN

# ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Lens  BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE  Aix-Noulette Angres Annay Avion Bénifontaine Billy-Montigny Bully-les-Mines Carvin Courcelles-lès-Lens Courrières Dourges Drocourt Éleu-dit-Leauwette Estevelles Évin-Malmaison Fouquières-lès-Lens Grenay Harnes Hénin-Beaumont Hulluch Leforest Lens Libercourt Liévin Loison-sous-Lens Loos-en-Gohelle Mazingarbe Méricourt Meurchin Montigny-en-Gohelle Noyelles-Godault Noyelles-Sous-Lens Oignies Pont-à-Vendin	(Dissolution)
	Rouvroy Sains-en-Gohelle Sallaumines	
	Vendin-le-Vieil Wingles	

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Béthune	Allouagne	Aix-Noulette
	Annequin	Allouagne
	Annezin	Angres
	Auchel	Annay
	Auchy-les-Mines	Annequin
	Barlin	Annezin
	Béthune	Auchel
	Beugin	Auchy-les-Mines
	Beuvry	Avion
	Billy-Berclau	Barlin
	Bruay-la-Buissière	Bénifontaine
	Burbure	Béthune
	Calonne-Ricouart	Beugin
	Camblain-Châtelain	Beuvry
	Cambrin	Billy-Berclau
	Cauchy-à-la-Tour	Billy-Montigny
	Chocques	Bruay-la-Buissière
	Cuinchy	Bully-les-Mines
	Divion	Burbure
	Douvrin	Calonne-Ricouart
	Drouvin-le-Marais	Camblain-Châtelain
	Essars	Cambrin
	Ferfay	Carvin
	Festubert	Cauchy-à-la-Tour
	Fouquereuil	Chocques
	Fouquières-lès-Bethune	Courcelles-lès-Lens
	Givenchy-lès-la-Bassée	Courrières
	Gosnay	Cuinchy
	Haillicourt	Divion
	Haisnes	Dourges
	Hesdigneul-lès-Béthune	Douvrin
	Houchin	Drocourt
	Labeuvrière	Drouvin-le-Marais
	Labourse	Éleu-dit-Leauwette
	Lapugnoy	Essars
	Lozinghem	Estevelles
	Maisnil-lès-Ruitz	Évin-Malmaison
	Marles-les-Mines	Ferfay
	Nœux-les-Mines	Festubert
	Noyelles-lès-Vermelles	Fouquereuil
	Ourton	Fouquières-lès-Bethune
	Ruitz	Fouquières-lès-Lens
	Sailly-Labourse	Givenchy-lès-la-Bassée
	Vaudricourt	Gosnay
	Vendin-lès-Béthune	Grenay
	Vermelles	Haillicourt
	Verguigneul	Haisnes
	Verquin	Harnes Hénin-Beaumont
	Violaines	
		Hesdigneul-lès-Béthune
		Houchin
		Hulluch
		Labeuvrière
		Labourse
		Lapugnoy
		Leforest
		Lens
	1	1

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
		Liévin
		Loison-sous-Lens
		Loos-en-Gohelle
		Lozinghem
		Maisnil-lès-Ruitz
		Marles-les-Mines
		Mazingarbe
		Méricourt
		Meurchin
		Montigny-en-Gohelle
		Nœux-les-Mines
		Noyelles-Godault
		Noyelles-lès-Vermelles
		Noyelles-sous-Lens
		Oignies
		Ourton
		Pont-à-Vendin
		Rouvroy
		Ruitz
		Sailly-Labourse
		Sains-en-Gohelle
		Sallaumines
		Vaudricourt
		Vendin-lès-Béthune
		Vendin-le-Vieil
		Vermelles
		Verquigneul
		Verquin
		Violaines
		Wingles